

3.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Declercq Frédéric ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Tournai
Thèmes abordés	<p>L'enseignement vise la pratique de la compréhension orale et la pratique de l'oral dans un cadre professionnel ainsi que la rédaction de documents professionnels.</p> <p>Les thèmes abordés visent 4 niveaux de compétences :</p> <p><b>Grammaire :</b></p> <p>1. Révision et étude d'un certain nombre de notions grammaticales.</p> <p><b>Vocabulaire :</b></p> <p>1. Application et intégration du vocabulaire vu dans le cours Architecture Oriented English 2. 2. Développement du vocabulaire technique de l'architecture et des expressions que l'étudiant devra maîtriser dans sa vie professionnelle.</p> <p><b>Rédaction :</b></p> <p>1. Rédaction écrite dans un cadre professionnel (rédaction de rapports, d'un CV et/ou d'une lettre de motivation, e.a.).</p> <p><b>Compréhension à l'audition et expression orale :</b></p> <p>1. Développer oralement une réflexion sur le rôle de l'architecte dans la société (une réflexion sur leur futur métier d'architecte) et/ou présenter oralement un projet d'architecture réalisé dans le cadre du cours projet d'architecture et/ou simuler une réunion de travail dans un cadre professionnel.</p>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Cette UE contribue particulièrement à 3 axes du profil de diplômés bachelier en architecture :</p> <p><b>Adopter une attitude professionnelle</b></p> <p>– Communiquer de façon attentive et inclusive avec les multiples intervenant-es du projet d'architecture. (AA5.1).</p> <p><b>Mobiliser et contextualiser des disciplines scientifiques et artistiques dans un projet d'architecture</b></p> <p>- Connaître et appliquer les contenus de disciplines artistiques ou scientifiques en vue de nourrir le projet d'architecture. (AA4.3)</p> <p>De manière plus spécifique, et selon le Cadre européen commun de référence pour les langues, à l'issue de cet enseignement, les étudiants seront en mesure de communiquer et d'adopter une attitude professionnelle en regard des compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser un vocabulaire de lecture large et actif dans le domaine de l'architecture (Niveau B2).</li> <li>• Rédiger un document spécialisé en lien avec le contexte professionnel, tel qu'un CV et/ou une lettre de motivation et/ou un résumé de projet (Niveau C1).</li> <li>• Lire et comprendre avec un grand degré d'autonomie différents textes en utilisant sélectivement les sources de référence appropriées (Niveau C1).</li> <li>• Comprendre les idées principales d'une intervention orale complexe du point de vue du fond et de la forme sur un sujet concret, y compris des discussions techniques dans son domaine de spécialisation (Niveau B2).</li> <li>• Présenter oralement un projet ou une thématique liée à l'architecture et/ou participer à un entretien d'embauche et/ou à une réunion de travail (Niveau B2).</li> <li>• Communiquer avec un niveau d'aisance et de spontanéité telle qu'une interaction soutenue avec des intervenants du domaine de l'architecture (Niveau B2).</li> </ul>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>La note finale est composée d'une note d'évaluation permanente (50 % de la note finale) et d'une note d'examen (50 % de la note finale).</p> <p><b>Evaluation permanente :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• elle compte pour 50 % de la note finale.</li> <li>• Elle se compose d'un test sur les erreurs les plus fréquentes en anglais (10 %), d'une présentation de projet (20 %), d'un test de prononciation. La présence régulière aux cours compte pour 10 % dans l'évaluation permanente. Plus de deux absences injustifiées (justification par le biais d'un certificat médical valable uniquement) entraîneront l'annulation de la note d'évaluation permanente, et, par conséquent, de 50 % de la note finale. Les certificats médicaux doivent être impérativement remis en mains propres à l'enseignant lors du premier cours suivant la fin de la période couverte par le certificat médical concerné. Une absence non couverte par un certificat médical remis dans les délais sera considérée comme injustifiée.</li> <li>• Le cas échéant, la note d'évaluation permanente sera reportée pour la session de septembre et comptera pour 50 % de la note finale.</li> </ul> <p><b>Examen oral</b></p> <p>L'examen oral final est obligatoire et abordera l'entretien d'embauche, le projet présenté lors des cours et/ou les réunions (de chantier). Une absence à l'examen oral entraîne une note finale d'absence pour l'ensemble du cours (l'évaluation permanente n'entre en compte que si l'examen final a été présenté).</p> <p>Le cas échéant, l'examen de la session de septembre abordera les mêmes sujets.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• exploitation orale, écrite ou interactive des divers supports utilisés ; textes ou programmes vidéos,</li> <li>• travail préparatoire en autonomie,</li> <li>• décodage de programmes vidéos,</li> <li>• analyse de textes,</li> <li>• enseignement de divers éléments de grammaire et/ou mise en application par l'exercice,</li> <li>• présentations de projet</li> </ul>
<p>Contenu</p>	<p>Les étudiants seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• comprendre des vidéos ayant trait à l'architecture,</li> <li>• comprendre et exploiter des textes à vocation architecturale,</li> <li>• donner une présentation orale structurée sur un de leurs projets,</li> <li>• assister à une réunion,</li> <li>• utiliser les éléments de la prononciation de la langue anglaise,</li> <li>• écrire un CV et/ou une lettre de motivation.</li> </ul>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Plateforme Moodle/ cours LARCT1372</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Syllabus du cours LARCT1372</p>
<p>Autres infos</p>	<p>La présence à ce cours est requise et obligatoire.</p> <p>Deux absences injustifiées (absence de certificat médical) aux cours entraîneront la perte de l'intégralité de l'évaluation permanente. Les certificats médicaux doivent être impérativement remis en mains propres à l'enseignant lors du premier cours suivant la fin de la période couverte par le certificat médical concerné. Sans remise de certificat médical dans les délais, l'absence sera considérée comme injustifiée.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LOCI</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/TRN	ARCT1BA	3		